

ATELIER ARTS PLASTIQUES ENFANTS

Conditions d'adhésion 2024- 2025

Adhésion

Elle doit obligatoirement être **acquittée lors de l'inscription**. L'adhésion est valable à titre personnel pour la saison, elle permet de suivre les ateliers proposés.

Enfants de Coupvray : 10 €

Enfants hors Coupvray : 12 €

Cotisation annuelle :

**225 € pour les 6/12 ans soit 28 séances de 1h30 (payable en 3 fois 75 €)
(fournitures comprises)**

Horaires :

le mercredi

13 h 30 - 15 h 00

le samedi

9h 30 - 11 h 00

le samedi

11h 00 - 12 h 30

Réduction :

Une réduction annuelle de 15 € est accordée dans le cas d'une inscription d'un deuxième (et plus) membre d'une même famille (habitant sous le même toit).

Mode de Règlement

Le règlement se fait à l'inscription, **règlement en 4 chèques** :

- 1 chèque pour le montant de l'adhésion (encaissement immédiat)

et

- 3 chèques pour les 1^{er}, 2^{ème} et le 3^{ème} trimestres. Ils seront encaissés début octobre pour le premier, et au début des mois de janvier et avril pour les deux autres.

Les habitants de Coupvray peuvent bénéficier d'un bon de réduction de 10 euros délivré par la Mairie. (un seul bon par habitant et pour une activité) ; **la déduction se fera uniquement sur présentation du bon validé par la mairie.**

Si vous désirez arrêter l'activité en cours d'année, aucun remboursement ne vous sera accordé sauf en cas de force majeure (perte d'emploi, maladie grave, mutation professionnelle ou déménagement) et sur présentation d'un justificatif.

Fonctionnement des ateliers

Les ateliers fonctionnent de septembre à juin sauf pendant la période des congés scolaires. Les dates de reprise de chaque cours seront indiquées ultérieurement.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter au 06 63 73 08 65

En cas d'un nombre d'adhésion insuffisant à un cours, le bureau se réserve le droit de l'annuler pour toute la saison. Dans ce cas, les adhérents seront remboursés intégralement si aucun autre cours ne leur convient.

ATELIER ARTS PLASTIQUES ENFANTS

Bulletin d'inscription 2024-2025

L'ENFANT (nom), (prénom)

Age.....

Je soussigné(e), NOM-PRENOM, représentant légal de l'enfant,

Demeurant à.....

Commune Code postal

Portable mère Portable père.....

Adresse électronique **EN MAJUSCULES** : @

Montant de l'adhésion annuelle (obligatoire)

Enfants habitant Coupvray 10 €

Enfants Hors Coupvray 12 €

Montant de l'atelier enfants 6/12 ans: **225 € (soit 28 séances de 1h30)**

Horaire choisi :

le mercredi

13 h 30 - 15 h 00

le samedi

9h 30 - 11 h 00

le samedi

11h 00 - 12 h 30

Règlement

mon règlement en 4 chèques :

- chèque adhésion	Soit €
- chèque pour activités du 1 ^{er} trimestre	 €
déduction à partir de la 2 ^{ème} inscription	 - 5 €
- déduction éventuelle du bon mairie Coupvray	 - 10€
- chèque pour activités du 2 ^{ème} trimestre	 €
déduction à partir de la 2 ^{ème} inscription	 - 5 €
	Soit €
- chèque pour activités du 3 ^{ème} trimestre	 €
déduction à partir de la 2 ^{ème} inscription	 - 5 €
	Soit €

J'autorise l'association à publier sur tous supports de communication des photos de l'enfant seul ou en groupe dans le cadre des activités pédagogiques et événements de l'association

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion et les accepte.

A le**202.. Signature de l'adhérent**

(Ou du représentant légal pour les mineurs)